

POLITIQUE IDENTITOVIGILANCE



PREAMBULE - ENGAGEMENT

Cette politique décrit les objectifs généraux en matière d'identification du patient.

OBJECTIFS

Les objectifs de l'HAD en matière d'identitovigilance sont :

- Définir l'organisation et prévoir les moyens permettant de fiabiliser l'identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge :
 - o Mettre en œuvre les procédures de vérification de l'identité du patient à l'admission.
 - Vérification et traçabilité de la concordance entre l'identité du patient et la prescription, avant tout acte.
 - Vérification de l'identification des éléments du dossier à toutes les étapes de la prise en charge.
- Sensibiliser et former les professionnels à la surveillance et à la prévention des erreurs d'identification du patient.
- Evaluer la fiabilité de l'identification du patient à toutes les étapes de la prise en charge, notamment par l'analyse des déclarations des événements indésirables et le suivi d'indicateurs.
- Identifier et mettre en œuvre les actions d'amélioration au regard des résultats obtenus.

Cette politique est déclinée dans le Compte qualité – Thématique 10 « Identification du patient à toutes les étapes de la prise en charge »

MOYENS

Le déploiement de la politique repose sur :

- L'engagement de la Direction et l'implication de l'ensemble des professionnels de l'HAD,
- La dynamique du groupe dossier patient (sous-commission de la CME), et des référents sur chaque antenne de l'HAD,
- Les procédures et protocoles établis,
- La sensibilisation et la formation continue des professionnels (y compris intervenants extérieurs),
- L'évaluation du processus : audits, enquêtes de connaissance, enquête de satisfaction, etc.

Sandrine LE GOFF, TIM Pilote identitovigilance

Charlotte HERIQUE Responsable qualité, pilote identitovigilance Patrice ROUSSEAU Directeur